

COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Julien-Montdenis, dûment convoqué, s'est ouvert en session ordinaire et publique à l'espace de la Croix des Têtes, sous la présidence de Monsieur François ROVASIO, doyen d'âge.

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : François ROVASIO, maire, Muriel BARD, Maryvonne ALA, Marie-Pierre JEACOMINE, Adeline CARRAZ, Joëlle DA COSTA, Catherine SAINT-MAXENT, Nelly FALCOZ, Pascal MICLOT, Jean-Noël JOBERT, Éric MULET, Damien FONTAINE, Patrick BOIS, Thomas BILLON-PIERRON, Odile PIATON, Éric BREUILLOT.

Absents : Laura CHAMPLONG (procuration à Muriel BARD), Cosme THIERS (procuration à Pascal MICLOT), Franck LEFEVRE (procuration à Odile PIATON).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pascal MICLOT

1. Élection du maire.

Scrutin secret

Élection du maire à la majorité absolue les deux premiers tours, à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

Le président fait appel des candidatures.

Un seul candidat : M François ROVASIO.

Résultat du vote :

	Nombre
Inscrits	19
Votants	19
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	0
Exprimés	16

Monsieur François ROVASIO est élu maire de Saint-Julien-Montdenis.

La présidence du conseil est dès lors, assurée par Monsieur François ROVASIO en tant que maire de Saint-Julien-Montdenis.

2. Détermination du nombre d'adjoints.

Monsieur le maire propose au conseil, la nomination de cinq adjoints.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE à l'unanimité la nomination de cinq adjoints.

3. Élection des adjoints.

Scrutin secret

COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

Listes d'adjoints doivent être complètes (5).

Scrutin de liste à la majorité absolue.

Liste paritaire par alternance.

Le président fait appel des candidatures, 2 minutes sont attribuées pour le dépôt de liste.

Une seule liste présentée dont le candidat tête de liste est : Pascal MICLOT

Résultat du vote :

	Nombre
Inscrits	19
Votants	19
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	2
Exprimés	16

Sont élus adjoints au maire :

Pascal MICLOT, Muriel BARD, Jean-Noël JOBERT, Marie-Pierre JEACOMINE, Éric MULET.

4. Lecture de la charte de l'élu local.

Monsieur le maire donne lecture de la charte de l'élu local.

Une copie de cette charte a été envoyée à chacun des élus.

5. Fixation des indemnités de fonction des élus.

Le maire, ayant exprimé sa volonté de voir minorer son indemnité.

Le maire informe le conseil de sa décision de s'adjoindre l'aide de trois conseillers municipaux délégués, en plus des cinq adjoints.

Proposition pour les indemnités du maire, des cinq adjoints et des trois conseillers délégués.

Fonction	Nombre	Indemnité maximale prévue pour la strate	Taux proposés au conseil municipal	Proposition à approuver par le conseil municipal
Maire	1	55,7 %	50,02 %	50,02 %
Adjoints	5	$21,38 * 5 = 106,9 \%$	17,41 %	$17,41 * 5 = 87,05\%$
Conseillers délégués	3	(Non inclus dans l'enveloppe)	8,51 %	$8,51 * 3 = 25,53 \%$
Total		162,60 %		162,60 %

COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

8. Questions diverses.

Madame Odile PIATON demande quels seront les rôles des différents adjoints et délégués.

Monsieur le maire donne les informations suivantes, qui peuvent encore évoluer et qui feront l'objet d'arrêtés dans les jours prochains.

	ADJOINTS
Scolaire, Périscolaire, RH, CCAS, Post grand chantier	Pascal MICLOT
Finances	Muriel BARD
Travaux (bâtiments communaux, environnement, Serv. Tech.	Jean-Noël JOBERT
Vie associative et culturelle	Marie-Pierre JEACOMINE
Communication, Commerce, Artisanat	Éric MULET

	Délégués
Délégué aux hameaux, agriculture	Cosme THIERS
Délégué aux sports et à la mutualisation.	Thomas BILLON-PIERON
Délégué aux travaux (voiries, urbanisme ...)	Patrick BOIS

Madame Odile PIATON demande quand sera approuvé le procès-verbal du conseil du 05 mars 2026.

Monsieur le maire informe que ce sera lors du prochain conseil.

La séance est levée à 19h45.

Le maire,
François ROVASIO.

Le secrétaire de séance,
Pascal MICLOT

